



## La Ville de Nangis

Commune dynamique de 8 557 habitants, en Ile de France, recrute :

### **Un Gardien de Police pour son service Police municipale en développement, par voie de mutation H/F.**

Très polyvalentes, les missions qui vous seront confiées supposent une bonne connaissance des textes législatifs (code de la Route, Code Pénal, ...) ainsi qu'une bonne condition physique (entraînement aux gestes et techniques professionnels d'intervention, sports,...).

Disponibilité, implication professionnelle, dynamisme, esprit d'équipe, sens développé du service public et devoir de réserve constituent des qualités indispensables pour rejoindre notre service de police municipale au sein d'une équipe motivée et dynamique.

Rattaché au Responsable de la Police Municipale et sous l'autorité de Monsieur le Maire, les missions principales que vous aurez à assumer sont les suivantes :

- ✓ Veille au maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique,
- ✓ Assurer une relation de proximité auprès de la population,
- ✓ Ilotage et surveillance des manifestations publiques et des marchés,
- ✓ Faire respecter la Police de la Route et du stationnement,
- ✓ Renforts sur interventions Police Nationale et Pompiers,
- ✓ Missions en complémentarité des forces de sécurité de l'Etat (Police Nationale, Gendarmerie Nationale, Douanes,...),
- ✓ Interventions sur flagrants délits (violences volontaires, vols, dégradations,...),
- ✓ Participation aux dispositifs de prévention et de lutte contre la délinquance,
- ✓ et de façon générale toutes les missions du champ de compétence de l'APJA 21-2.

Armement en catégorie D2, gilets pare-balles individuels, talkies avec micro-déporté, PVE, véhicule sérigraphié et VTT.

Réflexion en cours sur le développement de l'armement individuel.

#### **Conditions de rémunération :**

Rémunération statutaire + ISFPM taux maximal + IAT + 13<sup>e</sup> mois + COS + CNAS  
35 heures par semaine, 30 jours de congés annuels + 2 jours de fractionnement.

#### **Qualification :**

FIA et FCO à jour  
Permis B obligatoire

#### **Pour tout renseignement, contacter :**

Le Directeur de la Police Municipale au 01.64.01.11.53

Ou

La Directrice des ressources humaines au 01.64.60.52.02

**Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite + C.V.) à Monsieur Le Maire –  
Hôtel de Ville – BP 55 – 77370 NANGIS avant le 30 septembre 2017**